

## L'UNION ÉCONOMIQUE ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE—L'ÉTABLISSEMENT—LE RÔLE DU MINISTÈRE DES FINANCES, DU CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA ET DU COMITÉ HELLIWELL

**L'honorable H. A. Olson (leader du gouvernement):** Honorables sénateurs, j'ai la réponse à un certain nombre de questions que le sénateur Murray a posées concernant les rôles respectifs de la Commission royale d'enquête sur l'union économique, le Conseil économique du Canada et le groupe d'experts en matière d'économie du ministre des finances. Hier, j'ai indiqué à l'honorable sénateur où il pourrait trouver le mandat des divers organismes concernés. Le document que j'ai en main ne fait pas que les énumérer, mais il décrit leur mandat en long et en large. C'est un document assez long qu'on pourrait consigner au hansard, mais pour la gouverne du sénateur Murray, il vaudrait peut-être mieux que je me contente de le déposer.

**Son Honneur le Président:** Est-on d'accord, honorables sénateurs?

**Des voix:** Oui.

**L'honorable Lowell Murray:** Honorables sénateurs, j'espère que le ministre pourra nous faire connaître sous peu le nom des commissaires royaux qui participeront avec l'honorable Donald MacDonald à cette excursion que le premier ministre a annoncé il y a quelques semaines.

**Le sénateur Olson:** Tout en contestant l'emploi du terme «excursion», je tiens à indiquer au sénateur Murray que je vais tâcher, comme je m'étais formellement engagé à le faire lorsque cette question m'a été posée la première fois, de communiquer ces renseignements dès que je les aurai obtenus. Je ne reviens pas sur ma parole.

## L'ÉNERGIE

TERRE-NEUVE—LES RESSOURCES SOUS-MARINES—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

**L'honorable C. William Doody:** Je me demande si le leader pourrait chercher à savoir pour moi où en est le différend sur les ressources au large de la côte est? J'ai posé la question hier et il semble y avoir du nouveau d'un côté ou de l'autre, même si ce n'est pas très précis. Les journaux de Saint-Jean ont publié des articles il y a quelques jours et j'en ai vu dans les journaux d'ici hier et aujourd'hui. Le ministre a-t-il eu le temps de se renseigner et, si oui, y a-t-il des faits nouveaux?

**L'honorable H. A. Olson (leader du gouvernement):** Je vais me renseigner tout de suite.

## L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

LA SOCIÉTÉ MAISLIN INDUSTRIES LTD.—LES DIRIGEANTS ET LES ADMINISTRATEURS

Question n° 85 au *Feuilleton*—Par l'honorable Jack Marshall:

Quels sont les noms des dirigeants et administrateurs de la société Maislin Industries Ltd., 7401, boulevard Newman, La Salle (Québec), H3N 1X4?

(Réponse du ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale:)

Le ministère de l'Industrie et du Commerce et le ministère de l'Expansion Économique Régionale transmettent les renseignements suivants:

Les cadres de Maislin Industries Ltée sont:

Alan Maislin—Président, chef de l'exploitation et trésorier

Sydney Maislin—Président du conseil et chef de la direction

Franklin Selegman—Secrétaire et vice-président des affaires corporatives

Les administrateurs de la Société sont:

Clément Beauregard      Simon Maislin

William S. Devlin      Sydney Maislin

Brahm M. Gelfand      Hubert R. Marleau

Claude L. Langevin      S. Pollock

Alan W. Maislin

Myer Maislin

## LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION

BILL MODIFICATIF (N° 2)—2<sup>e</sup> LECTURE

Le Sénat reprend le débat, ajourné hier, de la motion du sénateur Stanbury: Que le bill C-135, tendant à modifier la loi nationale sur l'habitation (n° 2), soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois.

**L'honorable Orville H. Phillips:** Honorables sénateurs, comme nous l'a dit hier soir le parrain du projet de loi, le bill C-135 vise essentiellement à substituer au Régime canadien de renouvellement hypothécaire un système de subventions. J'étais tenté de vous lire à nouveau les raisons qui ont été fournies à la Chambre des communes pour expliquer l'abandon du Régime. J'y ai renoncé afin de ne pas infliger ces explications à mes collègues. Je doute par ailleurs que nos vis-à-vis aient tellement apprécié la chose. Mais me tournant vers le parrain du bill, je voudrais lui dire que j'espère, étant donné qu'il a déjà retenu une suggestion de l'opposition, qu'il en acceptera d'autres. Nous ne verrions pas du tout cela comme un plagiat. Nous serions au contraire bien heureux de l'aider.

Le projet de loi aurait pu offrir plusieurs solutions aux problèmes de l'immobilier comme la suppression des IRLM, le remplacement du Régime canadien de construction de logements locatifs, le Programme canadien d'encouragement à l'accession à la propriété et de façon générale, la diminution des logements mis en chantier qui prend l'allure d'une véritable crise dont le gouvernement semble faire peu de cas. Comme vous le savez, la suppression des IRLM date du budget MacEachen de novembre 1981. Le député de Vancouver-Centre a mis en lumière certains problèmes que ce budget allait poser et au cours de la semaine qui a suivi, on y a apporté des changements provisoires. Cette année, on a mis à peu près 54,000 IRLM en chantier. Au départ, le nouveau Régime canadien de construction de logements locatifs fixait à \$7,500 le montant du prêt sans intérêt consenti par logement. Ce plafond a été relevé par la suite pour être porté à \$12,000.